

Bureau de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée
Déclaration
Lisbonne, 9 décembre 2014

Le Bureau de l'AP-UpM

1. Exprime sa satisfaction à l'égard de la rapide prise de décision de l'Organisation internationale pour les migrations d'accorder le statut d'observateur à l'AP-UpM lors des réunions du Conseil de l'OIM, à la demande de la Présidence portugaise. Cette décision a été prise lors de la 105^{ème} Session du Conseil de l'OIM, qui a eu lieu à Genève du 25 au 28 novembre.
2. Exprime sa satisfaction envers la décision prise par l'Union interparlementaire (UIP) d'octroyer le statut d'observateur à l'AP-UpM lors de la 131^{ème} Assemblée de l'UIP, qui a eu lieu à Genève du 13 au 16 octobre ;
3. Après avoir organisé, avec le Parlement italien et le Parlement européen, une mission d'enquête à Lampedusa, à l'occasion du premier anniversaire de la tragédie qui s'est produite dans cette île en octobre 2013, lors de laquelle plus de 350 personnes sont mortes:
 - Réitère ses condoléances à toutes les familles des victimes ;
 - Félicite les autorités locales de Lampedusa par les efforts réalisés et l'action généreuse de la population locale pour sauver et héberger les migrants survivants ;
 - Reconnaît les efforts des autorités italiennes et le déploiement de l'opération *Mare Nostrum* qui a sauvé plus de 160.000 personnes au cours de l'année dernière ; rend hommage aux pêcheurs et aux navires marchands pour leur participation à des nombreuses opérations de sauvetage ;
 - Exprime ses préoccupations concernant le dramatique tribut en vies humaines de la migration irrégulière et de son fort impact social sur les pays de transit et de destination ;
 - Rappelle que l'augmentation de la migration et du flux de réfugiés à travers la Méditerranée vers l'Europe est fortement liée à des troubles sociaux et politiques dans la région ;
 - Invite les pays de transit et de destination à mieux travailler ensemble afin de relever le défi de cette crise humanitaire sans précédent, à protéger plus adéquatement les personnes dans le besoin et à traiter les demandes d'asile en pleine conformité avec les normes internationales ;
 - Tout en félicitant l'opération *Triton*, entreprise conjointement par l'Agence de l'Union européenne Frontex et l'Italie, succédant à l'opération *Mare Nostrum*, le Bureau insiste sur le fait que son champ géographique d'intervention doit être étendu afin de sauvegarder efficacement les vies en danger dans les eaux internationales ;
 - Invite tous les pays membres de l'Union pour la Méditerranée, en coordination avec la coprésidence de l'Union pour la Méditerranée, à adopter une approche globale des migrations et de la mobilité, dans le but d'améliorer le développement social et économique des pays d'origine, de transit et de destination ;

- Souligne le rôle crucial que les parlementaires, en tant que législateurs, ont et doivent jouer à cet égard ;
 - Exprime son soutien à la décision de la Présidence portugaise de choisir la migration comme une priorité clé du Deuxième Sommet des Présidents des Parlements de l'UpM, qui aura lieu à Lisbonne, le 3 février 2015 ;
4. Félicite les efforts déployés jusqu'à ce moment par Catane et Tanger – dont les maires ont accepté d'être présents à Lisbonne pour partager leur expérience respective – ainsi que par d'autres villes, comme Lampedusa et Ceuta, afin d'élaborer une approche commune et globale des questions des migrations et des réfugiés, qui est en pleine conformité avec la loi internationale ;
 5. Félicite le peuple tunisien et les autorités tunisiennes pour le succès des récentes élections législatives ; félicite Mohammed Ennaceur pour son élection au poste de Président du nouveau Parlement tunisien ; salue la participation de la société civile tunisienne au bon déroulement de ces élections et félicite cette importante étape de transition de la Tunisie vers la démocratie ; encourage les députés récemment élus à préserver l'esprit de compromis et de responsabilité qui a prévalu jusqu'à maintenant afin de satisfaire les exigences les plus élevées concernant la justice sociale, la liberté et la prospérité pour tous les tunisiens.

L'AP-UpM

6. Décide que le Deuxième Sommet des Présidents des Parlements de l'Union pour la Méditerranée aura lieu le 3 février 2015 à Lisbonne, ayant pour objectif une discussion sur les urgentes réponses politiques aux défis qui se sont présentés aux deux rives de la Méditerranée et avec l'intention de rédiger un décalogue de mesures concrètes et communes afin d'élaborer une nouvelle politique de migration pour la région euroméditerranéenne. Décide également que ce décalogue sera soumis aux autorités politiques de l'Union européenne et à l'Union pour la Méditerranée ;
7. Décide que la 11ème session plénière de l'AP-UpM aura lieu à Lisbonne, en mai 2015.